

by **Le Télégramme**

Pêche



Fil info

La Coopération Maritime a tenu son 22ème congrès aux Sables d'Olonne

© COOPÉRATION MARITIME

Article payant offert

Publié le 09/10/2017 par Vincent Groizeleau

La Coopération Maritime a tenu les 5 et 6 octobre 2017 son 22ème congrès aux Sables d'Olonne, marquant ainsi deux anniversaires : les 120 ans du mouvement coopératif maritime et les 50 ans de l'Armement Coopératif Artisanal Vendéen (ACAV).

Ces journées ont été intégralement consacrées aux négociations du BREXIT. Les participants se sont intéressés successivement à ses enjeux géopolitiques avec Pierre Verluise, géopoliticien, aux priorités du monde agricole avec Sylvain Lhermitte de la FNSEA, aux priorités du monde maritime avec Paul Tourret de l'ISEMAR et aux leviers de négociations pour le secteur de la pêche avec Sébastien Metz de SAKANA consultants.

Les participants se sont également fait présenter les techniques de négociations. Un zoom a notamment été effectué sur la manière de négocier avec les britanniques, avec Jean-Pierre Coene, consultant international bruxellois en communication et négociation.

A l'issue de ces deux journées, Jean-Loup Velut, secrétaire général, a remis à Didier Gallot, maire des Sables d'Olonne, le trophée de la Coopération, pour le remercier de son action qui a permis de pérenniser l'implantation de la coopérative de Vendée et son classement. Par ailleurs, Philippe Mérabet, président, et Daniel Lefevre, ancien président du Comité régional des pêches de Basse Normandie, ont remis les croix de chevaliers du Mérite maritime à Mesdames Liliane Carriou, Françoise Andrez et Jocelyne Leclère, dont l'engagement au sein du mouvement coopératif a été particulièrement important au cours de ces dernières années.

Communiqué de la Coopération Maritime, 09/10/17